un

lé−

·il-

.S.

les

1es

ée

e-

ec

15

13

31

nécessairement empreinte de son caractère, de son ignorance ou de ses progrès. Je suis convaincu que si les historiens n'eussent pas pris à rebours l'état social de la nation française, les antiques services du clergé et de la noblesse seraient moins rabaissés. Sans absoudre le monarchisme, la féodalité et le despotisme, on connaîtrait mieux qu'elle put être l'influence des idées et des mœurs populaires sur celles des castes et sur les institutions.

. Ce livre ne fait donc ni la géologie, ni la géographie des deux Canadas. Aussi bien les frontières n'en sont pas tout-à-fait déterminées : les sciences naturelles et physiques, malgré leurs progrès immenses, n'ont pas étudié le pays canadien, et un résumé de son histoire peut seul intéresser. C'est un état nouveau, appelé à une prospérité dont il ne paraît pas lui-même avoir encore toute la conscience. Il est rationel de distinguer d'abord l'assemblage de ses populations, les causes de leurs rivalités; de dire leur zèle pour l'instruction, l'état de leurs mœurs, leurs essais dans les lettres; d'exposer les améliorations déjà fournies à l'agriculture, à la navigation, au commerce. Ces sociétés ainsi apprises par leurs intérêts, par leurs besoins et par leurs passions, on comprend l'action et l'influence qu'ont sur elles les lois civiles, l'administration, le gouvernement, la constitution, enfin les secours ou les obstacles qu'elles trouvent dans leurs institutions pour leur marche progressive.

En ce moment, la diplomatie discute minutieu-